



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2021-2022

tenue le 15 février 2023

Préambule

La 19^e assemblée générale ordinaire du Cercle des Nageurs de l'Ouest (CNO) se rapportant à la saison 2021-2022 s'est tenue le mercredi 15 février 2023 à 19 h, à la salle des Arts de la maison des Associations de Saint-Germain-en-Laye.

Christophe GRESSIER, président du CNO, déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte à 19 h 15.

Le nombre des électeurs présents ou représentés est de 174 adhérents. Il est supérieur au quorum défini dans les statuts (quart des électeurs) qui s'élève à 143 électeurs pour la saison considérée. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Le président accueille les élus présents et les représentants de la Fédération française de natation (FFN) et les remercie de leur venue :

- Arnaud PÉRICARD, maire de Saint-Germain-en-Laye et président du Syndicat intercommunal du Dôme Saint-Germain-en-Laye
- Benoît BURGAUD, maire adjoint de Marly-le-Roi chargé de l'Enfance, de la Jeunesse, de la Vie scolaire, des Sports, des Cérémonies patriotiques et des anciens combattants et 1^{er} vice-président du Syndicat intercommunal du Dôme Saint-Germain-en-Laye
- Raphaël PRACA, adjoint au maire en charge des Sports, de la Jeunesse, de la Vie associative, des Conseils de quartier et du Jumelage et 2^e vice-président du Syndicat intercommunal du Dôme Saint-Germain-en-Laye
- Marie AGUINET, maire adjointe de Saint-Germain chargée des sports
- Lazreg BENELHADJ, président de la Ligue Île-de-France de natation et vice-président de la FFN
- Virginie PORTAL, présidente du Comité départemental de natation des Yvelines

La parole est aux élus.

Introduction : Parole aux élus

Arnaud PÉRICARD salue l'assemblée et se réjouit d'y voir des jeunes du club. Il rappelle qu'il est important que ces groupes d'âge participent à la vie associative. Il remercie le club pour la tenue du meeting 2023 et se félicite, comme les autres élus y étant venus, de sa réussite. Selon lui, l'organisation du meeting présage celle du Giant Open prévu en mars au Dôme. Il remercie les parents des nageurs pour avoir fait preuve de souplesse en cette période COVID difficile et aussi de compréhension quant à la problématique énergétique du Dôme qui entraîne la fermeture hivernale du bassin extérieur depuis octobre 2022. Il félicite le club pour le cap des 1 000 adhérents franchi lors de la saison 2022-2023, ce qui place le CNO parmi les associations les plus importantes en nombre du territoire du syndicat intercommunal. Arnaud PÉRICARD conclut son intervention en rappelant que l'apprentissage de la natation est l'une des priorités du Dôme. Marie AGUINET et Raphaël PRACA abondent dans son sens. Christophe GRESSIER souligne quant à lui la qualité du dialogue avec le Dôme et du travail actif mené avec Guillaume BENOIST, directeur technique du club.

Pour Lazreg BENELHADJ, il est important que la LIF soit représentée à cette AG, car le CNO est l'un des clubs de natation les plus importants d'Île-de-France, comme en atteste l'organisation du Giant Open. Il salue le travail des élus et invite les adhérents à bien prendre conscience de la valeur du conseil d'administration et du club qui leur ont permis d'être préservés au cours de la période COVID et de contraintes énergétiques des piscines, la situation au CNO étant « beaucoup moins pire qu'ailleurs ». Il remercie aussi à ce titre les élus pour avoir maintenu le bassin principal ouvert et termine en indiquant que la natation française va briller. Christophe GRESSIER rebondit sur ses



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2021-2022

tenue le 15 février 2023

propos en indiquant qu'au cours de la saison 2021-2022, un record a été battu par l'opération *J'apprends à nager*, menée avec le Dôme et avec la LIF, avec 67 enfants inscrits, apportant la preuve qu'il est possible d'en faire plus à l'avenir.

Virginie PORTAL, en sa qualité de présidente du CD78 de natation, remercie les collectivités pour la mise à disposition des établissements, ainsi que les bénévoles, et revient sur les aides apportées par le comité départemental aux clubs yvelinois et sa volonté d'aider au maximum les catégories plus jeunes (Avenir, Benjamin) ainsi que le haut niveau. Elle souligne aussi la forte importance de l'opération *J'apprends à nager*.

À l'issue de leurs interventions, les élus et les représentants de la FFN ont remis les lots prévus aux nageurs récompensés par le club pour la saison 2021-2022.

Rapport moral du président

Christophe GRESSIER rappelle les objectifs d'une assemblée générale, qui sont notamment de rendre compte de la gestion au cours de la saison écoulée, en l'occurrence la saison 2021-2022.

Il indique qu'il s'est encore s'agi d'une saison COVID avec obligation d'adaptabilité. Dans ce contexte et fort de l'expérience engrangée, le club a su faire preuve d'une plus grande réactivité et a proposé des conditions d'entraînement préservées aux adhérents.

Il fait un rappel des jalons importants qui ont ponctué la saison :

- célébration des 50 ans du club ;
- participation record à l'opération *J'apprends à nager* avec 67 enfants et une ambition d'accueil à 100 pour la saison 2022-2023 en ouvrant à d'autres périodes de vacances scolaires et en accueillant d'autres populations ;
- franchissement imminent du palier des 1 000 adhérents, il y avait 990 licenciés FFN en fin de saison (900 inscrits en activité annuelle + opération *J'apprends à nager* + licences bénévoles) ;
- plusieurs recrutements : Mary TEULÉ en temps partiel pour la gestion administrative du club et première embauche d'un profil autre que celui de professionnel(e) de la natation ; deux alternants, Thomas GACHOT pour le CPO, et Nicolas LEBRE en appui de Guillaume BENOIST.

Le président demande à l'assemblée s'il y a des questions.

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité et l'assemblée générale donne quitus au Bureau pour sa gestion.

Rapport financier du trésorier

Romain FRANCESCHINI, trésorier du CNO, présente le rapport comptable et financier de l'exercice 2021-2022 du club clos le 31 août 2022 et en souligne les grands éléments. Il indique que les principes comptables retenus sont les mêmes que ceux pour l'exercice précédent et rappelle que le club a encore été impacté par la crise COVID

Les produits d'exploitation 2022 se sont élevés à 362 k€, hors subventions indirectes. En recettes, les cotisations se sont élevées à 250 624 €, en hausse de 11 261 € grâce à l'augmentation du nombre d'adhérents au sortir du gros de la pandémie. En fin de saison, comme le principe en avait été voté lors de l'AGO 2020-2021, le CA a décidé de partager l'excédent attendu sur l'exercice sous forme d'avoir aux réinscriptions. Cet avoir s'est présenté dans les comptes sous forme de provision de 30 490 €. Le trésorier souligne la stabilité des subventions à 497 769 €,



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2021-2022

tenue le 15 février 2023

soit une légère baisse de 11 644 €. Sur ce montant, environ 422 k€ correspondent à une subvention indirecte d'utilisation des installations sportives en miroir d'un coût refacturé du même montant (hors 50 k€ correspondant à la participation financière habituelle du CNO). Le solde d'environ 77 k€ correspond aux subventions annuelles et habituelles reçues par le club : subventions de la ville de Saint-Germain-en-Laye, de la FFN, de l'Agence nationale du sport, pour les principales.

Le trésorier revient ensuite sur les ventes de biens et de services, respectivement de 4 127 € (vente de matériel) et de 28 637 € (participations pour les stages et meeting du club). Les recettes d'exploitation du CPO se sont établies à 22 k€ en légère hausse par rapport aux 16,5 k€ reçus l'exercice précédent.

En ce qui concerne les dépenses, la baisse de 72 k€ des achats et autres charges externes s'explique principalement par le fait que les coûts de la refonte du site Internet et de la modernisation du logo du CNO ont été imputés sur l'exercice antérieur. Les frais d'engagements et les coûts des licences ont été en hausse en raison du nombre plus important de compétitions. Et les frais de déplacements et de compétition sont revenus dans la norme avec la fin des restrictions liées au confinement.

Les coûts de salaires sont en hausse de près de 66 % (58 k€) en raison de l'embauche d'une nouvelle salariée et de la mise au chômage partiel des salariés du club lors de l'exercice 2021. La hausse significative des charges sociales est directement liée à la hausse des salaires et traitements.

Le trésorier conclut son rapport en indiquant que le résultat net du club pour l'exercice 2022 ressort à -11 397 €, le résultat courant avant impôt à -14 786 € et le résultat brut d'exploitation à -15 072 €.

Les grandes masses du budget prévisionnel 2022-2023, ambitieux, mais soutenu par les adhésions sont présentées. En ce qui concerne la boutique, le président rappelle que le but n'est pas vraiment d'en dégager un bénéfice, mais de proposer de l'équipement ARENA à un tarif un peu plus avantageux aux adhérents du club.

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes annuels présentés. Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité. Quidus est donné au trésorier pour sa gestion des comptes.

Rapport de la commissaire aux comptes

Le trésorier rappelle qu'une association a l'obligation de faire viser ses comptes par une ou un commissaire aux comptes indépendant(e) et certifié(e) si elle perçoit plus de 123 000 € de subventions. La comptabilité est construite au fil de l'exercice par l'experte-comptable et ne présente aucune surprise. La commissaire aux comptes n'a soulevé aucune réserve pour les comptes 2022.

Rapport sur la gestion administrative

Le rapport de gestion administrative est présenté par Christophe GRESSIER.

Les inscriptions

En ce qui concerne les inscriptions, 888 adhérents étaient inscrits en activité annuelle, pour un taux de réinscription de 57 %. Cet indicateur, important pour le club, est encourageant, surtout après deux années de restrictions diverses liées à la pandémie. Comme déjà indiqué, en fin de saison 2021-2022, le club comptait 990 licenciés (activité annuelle ; J'apprends à nager ; bénévoles), en 100 % licence, pour des frais de licence de 24 903 €.



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2021-2022

tenue le 15 février 2023

Le secrétariat administratif au quotidien

Le recrutement administratif de Mary TEULÉ a été acté par le CA en avril 2022.

Support lors des événements clés CNO

Le club a été présent au forum des associations de St-Germain. Les deux seuls événements organisés ont été le meeting 2022, organisé du 28 au 30 janvier 2022, mais qui a dû se dérouler en huis clos en raison de la situation sanitaire et l'AGO 2021-2022 tenue le 23 février 2022 en visioconférence pour les mêmes raisons.

Rapport sportif

La présentation est effectuée par Fabienne CHARLOPIN et Virginie PORTAL pour l'école de natation, les groupes Ado, les groupes compétition, et le groupe Adultes/Maîtres, et par Michael SEMO pour les groupes Water-Polo.

Effectifs

888 nageurs ont évolué dans les lignes d'eau du CNO en activité annuelle, en augmentation de près de 24 % par rapport à la saison 2020-2021. L'école de natation « Dauphins » a comptabilisé 349 nageurs (+27 % et ~39,3 % des effectifs totaux), les groupes Ado 231 nageurs (+12 % et ~26 % des effectifs), le groupe Adultes/Maîtres 121 nageurs (+17 % et ~13,6 % des effectifs), le groupe Water-polo 89 joueurs (+58 % et ~10 % des effectifs), les groupes Compétition 91 nageurs (+7 % et ~10,25 % des effectifs), et l'opération *J'apprends à nager* a permis d'encadrer 67 enfants.

École de natation

L'objectif de l'école de natation du CNO est d'apprendre les quatre nages, de se perfectionner et, pour certains enfants, de poursuivre vers la compétition. Les enfants sont accueillis à partir de l'âge de 5 ans, en accord avec le Dôme, et sont encadrés par des éducateurs certifiés École de natation française (ENF). Sur la saison, elle a compté 349 enfants, ce qui représente un taux d'occupation des lignes de 85 %.

Une liste d'orientation est établie en fin de saison pour orienter les nageurs vers les groupes les plus appropriés pour la saison suivante.

Groupes Ado C1 & C2

Ces groupes permettent aux adolescents de perfectionner les quatre nages et, pour certains, de poursuivre vers la compétition. Il y a eu 160 nageurs en groupe C1 (collégiens), pour un taux d'occupation des lignes de 90 %, et 71 nageurs en groupe C2 (lycéens) pour un taux d'occupation des lignes de 78 %.

Groupe Adultes/Maîtres

Le nombre d'inscrits reste stable avec 121 inscrits sur l'ensemble de la saison.

Le groupe a bénéficié de l'arrivée d'un nouvel entraîneur, K-Ryls MIATTI, qui a assuré tous les entraînements du soir. Les entraînements du matin ont été répartis entre K-Ryls MIATTI, Igor DUPUIS et Violaine LALYS.

La saison a vu la reconstitution graduelle d'un pool de compétiteurs avec participation aux Interclubs TC, aux Interclubs Masters, aux compétitions fédérales (championnats régionaux ; championnat départemental des Yvelines ; participation de 2 nageuses aux France) et aux meetings de club, ainsi qu'une belle saison d'eau libre à l'été 2022 avec plusieurs médaillés (défi de Monte Cristo avec le 6 km remporté par Quentin DUC, poloïste du club et membre du conseil d'administration, descente des gorges du Verdon, La Baule, Croix Valmer, lac d'Annecy, Pampelune).



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2021-2022

tenue le 15 février 2023

La natation course en chiffres

- 13^e club français au classement général ; 7^e club français au classement Élite ; 2^e club d'Île-de-France ; 1^{er} club des Yvelines.
- 2 records de France catégories d'âge
- 4 records du monde et 4 records d'Europe Handisport
- 91 compétiteurs
- 79 compétitions (24 lors de la saison 2020-2021)
- Plus de 3 000 départs dans l'eau (contre 934 la saison précédente)
- 14 titres de championne/champion de France
- 6 médailles nationales Élite dont 5 titres de France
- 24 médailles nationales Jeune et Junior dont 8 titres de championne/champion de France
- 3 sélections en équipe de France FFN
- 2 sélections en équipe de France Handisport
- 3 médailles internationales
- 4 médailles internationales Handisport dont 1 titre de champion du monde

Listes de haut niveau

11 nageurs du CNO ont été portés sur les listes de haut niveau par le ministère des Sports : Alex PORTAL et Kyllian PORTAL (Élite) ; Justine DELMAS (Relève) ; Lucie DELMAS et Côme JAEGLE (Collectif national) ; Lilia AZIZI, Chloé DESHAGETTE, Ella JAFFUEL, Sarah TOURNAY, Adam MOUSSA et Enzo TEULÉ (Espoir).

Fabienne CHARLOPIN fait ensuite une synthèse rapide des résultats, très denses, des différents groupes compétition, du groupe Élite au groupe Avenir (se reporter aux diapositives 19 à 25 du ppt en annexe pour les résultats détaillés).

Water-polo Jeune et Senior

Pour la saison 2021-2022, les effectifs ont été en hausse dans les deux catégories d'âge, avec un retour d'effectifs plus marqué en catégorie Jeune avec 33 joueurs (contre 10 la saison antérieure). La catégorie Senior compte, quant à elle, 58 joueurs et 2 joueuses (contre 43 en 2020-2021).

L'objectif global de la saison était de se restructurer et de recommencer une saison complète, avec des axes de développement sportif restant inchangés : objectif découverte et pratique loisir pour les deux catégories d'âge (Jeune et Senior) avec le groupe « Initiation / Loisir » et participation au championnat loisir régional, « Les Amis du water-polo » ; participation au championnat de première division fédérale pour l'équipe première Senior avec une assiduité à respecter aux entraînements (minimum de 2 entraînements sur 3 par semaine).

Ces ambitions ont été appuyées par un nouvel encadrement : Sébastien VÉRON, arrivé au club en juillet 2021, pour l'équipe première ; Killian VILLARET pour les Jeune ; Antoine THEVENIN pour l'équipe Loisir.

Le groupe WP a également pu compter sur le soutien de son pool de bénévoles et d'officiels : Camille BOCHET ; Oriane LAFIN ; Martin LATOUR ; Michele DATTOLO ; Isidro BOSCH ; Franck DUPÉ ; Bertrand DREYER ; Maxim MROZ ; Romain FRANCESCHINI ; Pascal GILBERT.

L'équipe Loisir s'est placée 4^e du championnat Loisir régional « Les Amis du Water-Polo » et a reçu le Prix du fair-play.

L'équipe première a intégré le Top 3 de la première division régionale, avec une 2^e place au classement général, et a participé à la première Coupe d'Île-de-France, dont elle a été finaliste.



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2021-2022

tenue le 15 février 2023

Michael SEMO conclut son résumé en remerciant les bénévoles, les membres du conseil d'administration et les coachs WP pour leur travail.

Rapport des Officiels

Virginie PORTAL, responsable des Officiels du CNO, présente l'état des officiels du club. Le CNO compte 20 officiels (même nombre qu'en 2020-2021), dont deux officiels FFH (deux en moins). Il y a 6 officiels FFN en formation, 3 officiels Water-Polo ; 4 officiels Water-Polo en formation et 1 officielle en eau libre validée.

L'ensemble des rapports d'activité sportive sont approuvés à l'unanimité des présents.

Cercle des Partenaires de l'Ouest (CPO)

Franck DUPÉ et Thomas GACHOT présentent l'activité du CPO pour la saison 2021-2022, rappelant qu'il a une mission de mécénat et d'animation de la vie du club.

Le Cercle a compté 21 partenaires et s'est tourné vers un prestataire, la société ADJAN, pour assurer l'animation de ses rencontres (petits déjeuners, afterworks, soirées). À ce titre, ADJAN s'est vu confier la formation de l'alternant, Thibault CHARLOIS, chargé de cette tâche et a ensuite missionné un animateur, Thibault CHICOUA, en appui. Après quelques mois d'une collaboration non concluante et peu efficace, les partenaires ont décidé de prendre eux-mêmes en main leur événementiel et de tester une nouvelle orientation organisationnelle avec des résultats positifs qui ont notamment permis de présenter le CPO aux adhérents du groupe Adultes/Masters dans le cadre d'un petit déjeuner organisé au Dôme ; de resserrer les liens entre les partenaires ; de redonner de la convivialité aux rencontres et de relancer le CPO pour la nouvelle saison. Christophe GRESSIER rappelle que le mécénat du CPO se traduit par un apport financier de 22 000 € au budget du club.

Élection des membres du Conseil d'administration

Le mandat d'administratrice ou administrateur arrive à échéance pour trois membres du CA, tous candidats à leur renouvellement : Myriam CARGILL, nageuse Master, référente de ce groupe et actuelle secrétaire générale du club ; Virginie PORTAL, officielle et responsable des officiels du CNO ; Michael SEMO, poloïste et responsable du water-polo.

Les trois renouvellements de candidature sont approuvés à l'unanimité des présents.

Il y a deux nouvelles candidatures : Romain FRANCESCHINI, poloïste, depuis 10 ans au club, coopté en cours de saison, et trésorier ; Tanguy VILLARD, arrivé au CNO en 2019 à la section Loisir du water-polo et nageur à la section Masters depuis la saison 2022-2023.

Les deux candidatures sont approuvées à l'unanimité des présents.

Questions de l'assemblée générale

Le président et le trésorier reviennent sur le bilan prévisionnel pour la saison 2022-2023 après une question de Nicolas TUGAYE.



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2021-2022

tenue le 15 février 2023

Conclusion

En conclusion, Christophe GRESSIER indique comprendre les reproches entendus, notamment en matière de communication aux groupes, et qu'un effort va être entrepris pour communiquer davantage sur la saison en début de chaque saison. Il rappelle que le club fait beaucoup pour ses adhérents et que tous les membres du conseil d'administration sont bénévoles. Il espère que le CNO pourra organiser une belle fête de fin de saison et revient sur les deux événements à venir : la soirée du CPO le 16 février et le Giant Open au Dôme du 17 au 19 mars 2023. Pour ce dernier, une rencontre a eu lieu avec le directeur général de la FFN afin de déterminer ce que cette manifestation peut apporter aux adhérents du club et comment elle peut donner du rêve aux jeunes. Plusieurs propositions ont été faites : avoir des jeunes du club, voire des clubs du département ou de la région, autour du bassin ; action pour les bénévoles ; proposer des places au tarif journée réduit de 25 € (prix public licenciés FFN de 35 €). Cet événement international est important pour le territoire, car, après 2025, les manifestations de cette envergure seront certainement organisées dans le bassin olympique construit pour les JO 2024.

Remerciements

Christophe GRESSIER remercie les collectivités, les élus, le Syndicat intercommunal et le personnel des piscines (Dôme, le Pecq, Marly-le-Roi), le conseil d'administration du CNO, l'équipe d'encadrement du CNO, les bénévoles, les adhérents ou leurs représentants légaux s'étant déplacés à la MAS ou ayant donné leur pouvoir, les sportifs ainsi que les partenaires du CNO et tous ceux qui soutiennent le club.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire 2021-2022 étant épuisé, le président lève la séance à 20 h 23.

Christophe GRESSIER
Président

Myriam CARGILL
Secrétaire générale

Annexes

- Présentation ; bilan et compte de résultat 2021-2022 et budget prévisionnel 2022-2023
- Rapport de la commissaire aux comptes